

ence peut avoir votre protestation ? Croyez-vous que des gouvernements aussi éclairés que ceux de France, d'Angleterre, d'Espagne, du Portugal, d'Autriche et de la Prusse, qui sont voisins de l'Italie, auraient laissé passer sous silence une décision qui aurait porté atteinte aux droits de leurs concitoyens catholiques, et qui aurait été une éclatante injustice ou un vol ?

Dans ma préface j'ai fait allusion à ces gens qui cherchent tout prétexte, tout moyen pour arriver, s'il est possible, en cachant la vérité, même au chef de l'église, à troubler et à émouvoir les consciences du monde catholique, et à conduire les autres gouvernements à adresser quelques correspondances ou quelques conseils, qui sembleraient attester d'une certaine ingérence étrangère dans les affaires de la papauté.

Ces gens-là ne méritent pas d'être écoutés. La religion chrétienne est fondée sur l'amour et non sur la haine, Jésus prêchait le respect des lois, Jésus prêchait l'amour envers les ennemis. L'amour d'une religion ne se montre pas en excitant la haine et la colère. Celui qui agit ainsi n'est pas un chrétien, n'est pas un prêtre, c'est un fils du diable.

A côté du roi Humbert il existe un homme vénéré et respecté par la famille royale, par le gouvernement, et par la nation italienne, cet homme c'est le Saint-Père, c'est lui qui a le droit d'élever la voix s'il le croit nécessaire. Sa voix, dans les questions religieuses, est et sera toujours plus écoutée que la vôtre ; croyez-le bien, et à ceux qui voudront vous monter la tête répondez-leur en leur montrant cette brochure et en leur disant—*lisez*.

---

Je lisais ces épreuves à un canadien catholique de mes amis et après quelques observations je le vis avec plaisir